

CONTRAT DE PENSION

Arrivée le (matin/soir) - Départ le (matin/soir) Total de jours

PROPRIÉTAIRE

Nom
Adresse
Téléphone
Personne référente

ARRIVÉE & TARIFICATION

Nom	Race	Couleur	F/M	Castré/Entier
Puce n°	Rappel de la rage .../.../...		Toux chenil .../.../...	
Poids	Surpoids /Normal /Maigre	Etat général: TB/B/M	Pelage TB/B/M	Naissance
Vétérinaire				

Médicaments à administrer (unité et fréquence) :
Antécédents d'agressions chiens ou humains (pincements/morsures) ;
Maladies / Accidents / Allergies :
Nourriture (quantité & fréquence) :
Autres informations :

Entente avec les congénères	Oui / Non	Fugueur	Oui / Non
Sociable enfants / inconnus	Oui / Non	Chasseur	Oui / Non
Craintif / Réactif / Agressif	Oui / Non	Saute les barrières	Oui / Non
Protection de ressources	Oui / Non	Peur feux et/ou tonnerre	Oui / Non
Supporte la voiture	Oui / Non	Détruit/vole (si seul)	Oui / Non
Réactif (chevaux/vélo/voiture/joggers/		Aboit (si seul)	Oui / Non

En cas de prise en charge par un vétérinaire, je désire être averti dans tous les cas	Oui / Non
Je désire être dérangé même si le problème est sous contrôle	Oui / Non
Si une décision doit être prise suite à un incident, j'accepte d'être contacté (<i>si non, pers.réf.</i>)	Oui / Non
Je souhaite recevoir des photos et nouvelles	Oui / Non
Autorisation d'utiliser les photos de l'animal sur les réseaux sociaux et CaniScout.ch (publicité)	Oui / Non

BASE	SUPPLÉMENT	ACOMPTE
Tarif journalier 70.00 CHF	Transport 1.80 CHF/KM	Date
Prise en charge* 20.00 CHF	Chaleurs 10.00 CHF	Montant
<i>*si arrivée après 17h30</i>	Pas propre / 2 à 7 mois 10.00 CHF	Twint / Virement / Cash
	Passport manquant/pas à jour 10.00 CHF	
	Hors horaire d'ouverture 15.00/30min	

TOTAL : CHF

Par sa signature, la personne qui confie l'animal certifie que les renseignements ci-dessus sont conformes à la vérité, qu'il a annoncé tout élément étant important pour la garde de son chien, qu'il accepte tout ce qui précède ainsi que les conditions générales de CaniScout.

Genève, le Signature propriétaire

DÉPART

Séjour	TB/B/M	Etat Général	TB/B/M	Sociable	TB/B/M
Propreté	TB/B/M	Aboyeur	TB/B/M	Destructeur	TB/B/M
Affaires rendues	Oui/Non	Passport rendu	Oui/Non	Malade/Blessé	

CONDITIONS GÉNÉRALES & PRESTATIONS

CaniScout s'engage à exécuter une prestation de qualité avec bienveillance, sécurité et bien-être à votre animal.

La journée de pension inclus la nuit.

Toute réservation est effective à compter du versement d'un acompte de 50% du montant total de la prestation.

En cas d'annulation, l'acompte sera perdu si désistement 15 jours avant la date prévue, ou 3 semaines en période de vacances scolaires/fériés.

La totalité du paiement est due au plus tard le jour d'accueil de l'animal, sauf exception.

Si le paiement est effectué après l'arrivée de l'animal, une majoration de 5% s'applique.

Aucun chien ne sera remis à son propriétaire tant que le montant total de la pension ne sera pas réglé. Le montant des jours prolongés sera dû.

Sans nouvelles du propriétaire et sans paiement du montant convenu, après 5 jours de la date de départ annoncée, le propriétaire cède ses droits sur l'animal confié qui devient propriété de CaniScout. Le montant de la facture reste dû et le dossier sera transmis au service juridique.

Le vaccin contre la rage, la toux du chenil, les traitements parasitaires et vermifuges doivent être à jour.

L'animal doit être pucé. Le carnet de vaccination doit être fourni. Si les vaccinations ne sont pas à jour ou que le carnet n'est pas fourni, CaniScout se réserve le droit de refuser la prise en charge sans remboursement.

Les animaux non vaccinés sont sous la responsabilité de leur propriétaire ainsi que les animaux qui seraient contaminés. En cas de vaccination non conforme ou développement de maladie(s) malgré la vaccination CaniScout est dégage de toute responsabilité.

Les animaux âgés ou à la santé fragile peuvent voir leur état s'aggraver face au stress de la mise en pension. CaniScout ne peut être tenu responsable d'un problème déjà existant ou latent, et demande à ce que les problèmes de santé nécessitant une attention particulière soient communiqués.

En cas de problème (maladie, blessure) l'animal sera immédiatement pris en charge ou présenté au vétérinaire le plus proche si nécessaire. Si une décision importante doit être prise, vous serez contacté. En cas de non réponse, le vétérinaire prendra la décision la plus adéquate. La facture vous sera envoyée par le vétérinaire, ou devra être remboursée directement à CaniScout.

Sans journée d'essai CaniScout se réserve le droit de refuser une réservation malgré l'acompte effectué.

Le propriétaire atteste être titulaire d'une assurance RC et accepte d'assumer les frais vétérinaires éventuels de son animal, ainsi que tout dégât important causé par celui-ci. En cas de bagarre causée par son chien, le propriétaire accepte d'assumer les frais vétérinaires éventuels de l'animal blessé par le sien.

Le propriétaire accepte le fait que son chien puisse se blesser, tomber malade, fuir ou décéder. La responsabilité de CaniScout ne peut pas être engagée, sauf cas de faute grave.

Le propriétaire s'engage à communiquer tous risques et besoins particuliers de son animal concernant son entente avec ses congénères, ses allergies, son comportement, ses peurs, ou toute autre information utile pour permettre une prise en charge adaptée, avant la signature du contrat, et toute nouvelle information devra être communiquée en cours d'exécution du contrat.

2 à 3h de sortie en extérieur sont assurées quotidiennement, sauf en cas de tempête.

Les chiens âgés, brachycéphales, peu sportifs, chiots, auront des sorties adaptées à leurs besoins.

Sauf sur demande du propriétaire, qui en accepte les risques, les balades se font en harnais avec longe ou laisse.

Une médaille avec le numéro de téléphone de CaniScout lui sera fourni pendant toute la durée de son séjour.

CaniScout a à disposition plusieurs jeux adaptés aux chiens, ainsi que des colliers, harnais et gâchettes.

Afin de garantir le bien-être du pensionnaire il est conseillé d'apporter leur nourriture. Les friandises sont fournies. Pour les chiens allergiques, il est demandé d'apporter des friandises qui lui sont adaptées.

Il est possible de laisser des objets personnels pour faciliter l'intégration de votre compagnon. Cependant CaniScout ne peut être tenu responsable des dégâts occasionnés par les autres pensionnaires sur le matériel apporté.

Les chiennes en chaleur sont acceptées en fonction des disponibilités. Si ses chaleurs se déclarent durant le séjour, celle-ci peut être refusée pour le reste du séjour sans remboursement. Le remplacement est à la charge du propriétaire.

Les chiens non castrés sont acceptés s'ils s'entendent avec leurs congénères.

Les chiens de plus de 25kg et de 56cm au garrot doivent attester d'un TMC.

Pour le bon déroulement des journées et pour préserver les autres pensionnaires, les chiens doivent être sociables. L'animal doit pouvoir rester seul 2h.

La résiliation immédiate du contrat est possible si l'animal présente un comportement agressif, destructeur ou très sale.

Toute modification du contrat doit faire l'objet d'un avenant daté et signé par les deux parties.

Chacune des deux parties reçoit un exemplaire signé du présent contrat.

Ce contrat entre en vigueur le jour des signatures et se prolongera tant que le propriétaire aura recours aux services de CaniScout. Le contrat reste valable pour tous les futurs séjours en pension.